



Commune de BERNEVILLE

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'ARRAS
Canton d'Avesnes-le-Comte

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2021

Nombre

De conseillers
en exercice : 11
De présents : 10
De votants : 10

L'an deux mil vingt et un, le vingt trois novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BERNEVILLE s'est réuni dans la salle des fêtes, après convocation légale, sous la présidence de M. Julien BELLENGIER, Maire.

Etaient présents : M. BELLENGIER Julien, Maire, ALLEGRO Jean-François, BOUY Fabrice, DUBOIS Gaëlle, BUQUET Christian, KWASEBART Michel, LALY Olivier, PAYEN Odile, PIGACHE Romuald, SZYMANEK Sandra,

Absents excusés : Mme Perrine DUBRULLE

2021/43

Secrétaire : M. Fabrice BOUY

OBJET : Subvention Défense Incendie

Au cours de la séance, Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil du 15 juin dernier, ce dernier a arrêté le nouveau Schéma de Défense Incendie. Conformément au calendrier le panneau rue de Beaumetz a été installé. Des premiers devis ont été également réalisés pour le renforcement de la défense incendie rue de St-Omer (poteau incendie complémentaire rue d'Arras) et rue des Correttes (citerne souple). Ils se chiffrent respectivement à 3.963,93€HT et 21.933€HT.

Monsieur le Maire propose de déposer des dossiers de demande subvention auprès de l'Etat (DETR) et du Conseil Départemental (FARDA)

Le conseil municipal, vu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- De solliciter auprès de la Préfecture du Pas-de-Calais une subvention au titre de la DETR, DSIL ou Plan de relance.
- De solliciter, auprès du Conseil départemental, une subvention au titre du FARDA.
- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer les dossiers de subvention auprès des différents partenaires.

Ainsi fait et délibéré, publié et affiché, certifié et rendu exécutoire, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

26 novembre 2021
et que la convocation du Conseil avait été faite le
16 novembre 2021

Le Maire,
Julien BELLENGIER